



Négociation de l'Accord d'Entreprise : La direction continue son travail de destruction du niveau social à Naval Group !

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA et CFE-CGC, ont eu la mauvaise surprise d'apprendre encore une forte régression sur des dispositions de l'accord d'entreprise.

C'est maintenant sur les droits syndicaux que la direction œuvre pour les réduire à zéro. Pour l'intersyndicale, cette suppression signifie leur couper les ailes amenant inexorablement à la disparition pure et simple des organisations syndicales à Naval Group.

La direction souhaitait déjà supprimer :

- la grille des rémunérations spécifiques Naval Group et la remplacer par la grille de rémunération de la nouvelle convention bien plus basse ;
- la garantie d'évolution professionnelle sur une moyenne de 5 ans sans contrepartie
- les parcours d'intégration sans contrepartie, etc....

La direction feint d'ignorer la forte mobilisation de plus de 3000 personnes le 24 mai en souhaitant maintenant la suppression des organisations syndicales !

L'absence d'organisations syndicales à Naval Group permettra à la direction :

- de négocier des accords au plus bas ou de ne plus négocier du tout
- d'avoir des décisions unilatérales de l'entreprise sur de nombreux sujets
- de ne plus avoir de contre-pouvoir sur la stratégie et l'emploi dans l'entreprise
- de voir les droits des personnels régulièrement rabaissés et/ou bafoués
- de s'affranchir de tout accompagnement individuel ou collectif
- etc...

Cela est inacceptable, la direction doit arrêter de tout niveler vers le bas et entendre les demandes des organisations syndicales dans l'intérêt des personnels.

Afin de peser sur ces négociations et arrêter la destruction de notre modèle social, les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA et CFE-CGC vous appellent à un

**Rassemblement le 04 juin 2024 à 13H devant les grilles de la porte principale
pour une prise de parole, en présence des négociateurs centraux.**

Venez massivement montrer à la direction qu'elle doit revoir ses positions et rentrer en réelles négociations en faisant des propositions concrètes répondant aux demandes des organisations syndicales.